

DE2025_0912_12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 27

Pouvoirs : 3

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf décembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 02 décembre 2025

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) KREMER Emeline (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) représenté par BOUTTET Ludovic (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par GOFFOZ Alain (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Renouvellement du conventionnement avec Initiative Loire

Date de transmission de l'acte: 10/12/2025
Date de reception de l'AR: 10/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_12-DE
A G E D I

Vu la volonté affirmée de la Communauté de Communes de soutenir l'entrepreneuriat local et de favoriser la création et la reprise d'entreprises sur son territoire,

Vu le partenariat établi depuis plusieurs années avec Initiative Loire, réseau reconnu pour son expertise en financement et accompagnement des porteurs de projets,

Considérant que la convention pour l'année 2025 a pour objectifs d'encourager l'initiative économique locale, notamment au bénéfice des très petites entreprises de moins de cinq salariés, d'accompagner les porteurs de projets dans les phases de lancement et de consolidation, et de faciliter l'accès aux prêts d'honneur avec un suivi personnalisé sur trois ans,

Considérant les engagements réciproques :

-la Communauté de Communes s'engage à verser deux subventions annuelles de 1 500 € chacune, l'une dédiée au financement des prêts d'honneur et l'autre à l'accompagnement des porteurs de projets, ainsi qu'à orienter les porteurs de projets et mettre à disposition un bureau si nécessaire.

- Initiative Loire s'engage à gérer les fonds, octroyer les prêts, assurer le suivi et le parrainage des entreprises, transmettre les bilans annuels et valoriser le partenariat,

Après en avoir délibéré, le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, **DECIDE**

Article 1er : De renouveler la convention avec Initiative Loire pour 2025 ;

Article 2 : D'autoriser le versement des subventions prévues ;

Article 3 : D'autoriser le Président à signer la convention et les documents afférents.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/12/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Prefecture le : 10/12/25
et de la publication le : 10/12/25
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 10/12/2025
Date de réception de l'AR: 10/12/2025
042-244200614-DE2025_0912_12-DE
A G E D I